

Les cols blancs, fonctionnaires et employés Force Ouvrière jusqu'en 1963

Jeanne Siwek-Pouydesseau

► **To cite this version:**

Jeanne Siwek-Pouydesseau. Les cols blancs, fonctionnaires et employés Force Ouvrière jusqu'en 1963. M. Dreyfus, G. Gautron et J.L. Robert Dr. Colloque sur Robert Bothereau et la naissance de la CGT-FO, 2001, Orléans, Paris, France. Presses Universitaires de Rennes, pp.117-133, 2003. <halshs-00333079>

HAL Id: halshs-00333079

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00333079>

Submitted on 22 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les cols blancs, fonctionnaires et employés, dans la CGT-FO jusqu'en 1963

Jeanne Siwek-Pouydesseau

Les catégories de cols blancs, employés de bureau par opposition aux travailleurs manuels, ont toujours occupé une place importante dans le syndicalisme en France. Le terme de cols blancs sera utilisé dans son sens le plus large en y incluant les fonctionnaires, contrairement à un précédent ouvrage¹, où nous n'avions retenu que les employés, et plus particulièrement les employés de bureau après la seconde guerre mondiale. En effet, les employés de bureau devinrent de plus en plus indépendants des employés de commerce, eux-mêmes divisés, à la CGT-FO, entre commerce alimentaire et non alimentaire, ces derniers restant peu nombreux à la Fédération des Employés et Cadres. Le rôle des cols blancs fut d'autant plus central à FO que les catégories ouvrières optèrent en nombre pour la CGT en 1948. La très grande majorité des enseignants étant demeurée autonome, nous n'en parlerons pas, bien qu'ils représentent la moitié des fonctionnaires de l'Etat. Parmi les fonctionnaires, seront distingués les agents de l'Etat au sens le plus limité, les postiers, les personnels des services publics locaux et de Santé, regroupés dans des structures spécifiques.

Les principaux responsables de ces diverses catégories de cols blancs furent à l'initiative des premières formes de Résistance. En effet, le Manifeste des Douze, mis au point par Christian Pineau, de la Fédération des Employés et Robert Lacoste, de la Fédération des Fonctionnaires, fut signé le 15 novembre 1940 par cinq employés et fonctionnaires sur les neuf cégétistes, dont Capocci, Gazier et Neumeyer, les trois responsables de la CFTC étant eux-mêmes des employés. Les neuf signataires de la CGT étaient tous considérés comme socialistes, les représentants des « cols bleus » étant Chevalme, Jaccoud, Saillant et Vandeputte. Un premier réseau de résistance non communiste était ainsi constitué et allait se renforcer, au sein de la CGT, autour des groupes de « Résistance Ouvrière ».

Le processus des luttes de tendances aboutissant à la scission fut très comparable dans les diverses catégories de cols blancs, malgré certaines spécificités historiques. La reconstitution d'une CGT « continuée » y fut peut-être plus facile qu'ailleurs.

¹ . Siwek-Pouydesseau (Jeanne). *Le syndicalisme des cols blancs*, L'Harmattan, 1996, 236 p.

La genèse de la scission dans les différentes fédérations de cols blancs (1939-1948)

A la Libération, la stratégie des anciens unitaires fut, à l'évidence, de prendre définitivement en main la CGT. Plusieurs méthodes bien connues furent successivement utilisées dans les syndicats et fédérations : d'abord, le discrédit de tous ceux qui n'avaient pas participé de manière active et incontestable à la Résistance, la remise en cause des structures existantes pour déstabiliser les anciens réseaux de représentation, enfin la collaboration étroite avec les ministres communistes et, après leur départ, la critique systématique des politiques gouvernementales.

Les réactions de défense des groupes FO furent lentes et mal coordonnées, la légitimité des représentations d'avant la Guerre devint rapidement obsolète, et le manque de personnalités jeunes et dynamiques pour prendre la relève fut un handicap décisif. Ainsi, sur les quatre fédérations étudiées ici, seule celle des PTT vit tout de suite émerger un animateur de la nouvelle génération, sans doute aidé en cela par la violence des attaques communistes contre les anciens responsables.

La *Fédération générale des Fonctionnaires* avait pour originalité d'être restée autonome avant la première Guerre mondiale et de 1921 à 1927². Elle avait pu ainsi conserver une large unité, à l'exception d'une petite minorité proche de la CGTU autonome de 1927 à 1935, et s'implanta fortement parmi les fonctionnaires de l'Etat, dont près de la moitié étaient des instituteurs.

Dès la fin de 1940, Charles Laurent secrétaire général, Pierre Neumeyer son adjoint et Robert Lacoste, participèrent à la création de Libération-Nord avec Christian Pineau, Louis Saillant, Gaston Tessier, Henri Ribière et Jean Texcier. Charles Laurent, à la tête de la Fédération des Fonctionnaires depuis 1909, fut trésorier de Libération-Nord et représenta le mouvement au Comité national de la Résistance en 1943, Neumeyer lui succédant comme responsable des fonds. Laurent partit pour Londres en octobre 1943 et se rendit ensuite à Alger, où il siégea à l'Assemblée consultative provisoire au titre de la Résistance métropolitaine, présida la Commission d'épuration et, au printemps 1944, la Commission des Finances. Robert Lacoste devint membre du comité exécutif de Libération-Sud en 1941, ainsi que du Comité général d'Etudes et, à la Libération, fut chargé de coordonner l'activité des secrétaires généraux économiques, avant d'être nommé ministre de la Production industrielle, en septembre 1944.

Laurent et Neumeyer assistèrent à la première réunion entre cégétistes confédérés et unitaires en 1941. Les communistes réclamèrent la moitié des fonds de la CGT détenus par Charles Laurent,

² . Siwek-Pouydesseau (Jeanne). *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la Guerre froide*, Presses Universitaires de Lille, 1989, 336 p ; *Les syndicats des fonctions publiques au XXème siècle*, Berger-Levrault, 2001, 312 p.

mais une trésorerie commune ne fut mise en place qu'en 1944³. Dans la mesure où Laurent et Neumeyer n'avaient pas été partisans d'exclure les communistes de la CGT en 1939, la réunification de la Fédération générale des Fonctionnaires fut plutôt moins difficile qu'ailleurs. Cependant, la Maison des Fonctionnaires 10 rue de Solférino, reprise à la Libération, abrita le Comité d'Etude et de Documentation économique et sociale publiant la nouvelle série du journal « Résistance ouvrière ». Rapidement, de nombreuses critiques s'élevèrent contre la centralisation de la Fédération générale et la bataille sur les structures facilita la prise en mains de certains syndicats et fédérations par des communistes jusque là très minoritaires. Ces derniers furent confortés par l'arrivée de Maurice Thorez au ministère de la Fonction publique à la fin de 1945, et la préparation du statut général des fonctionnaires fut entièrement contrôlée par les syndicalistes communistes. Parallèlement, la jeune génération des syndicalistes fonctionnaires, proches de la SFIO et qui auraient dû prendre la relève, se retrouvèrent, après leur activité dans la Résistance, à des postes de responsabilité politique ou administrative, comme Robert Lacoste, Jean Mons ou Gaston Cusin. Laurent et Neumeyer, eux-mêmes absorbés par leur représentation à l'Assemblée Consultative provisoire, avaient alors plus de soixante cinq ans.

Au congrès de mars 1946, le communiste Jacques Pruja réclama la constitution de fédérations de fonctionnaires indépendantes, auxquelles la Fédération Postale pourrait s'associer dans un cartel interfédéral, alors que Le Léap et le bureau voulaient maintenir une Fédération générale capable de faire la synthèse face aux pouvoirs publics et à la nouvelle direction de la Fonction publique. Un compromis fut finalement trouvé, avec la création d'une Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires regroupant de manière plus lâche les différentes fédérations constitutives, à la place de l'ancienne FGF. L'abonnement à la très influente *Tribune des Fonctionnaires*, naguère dirigée par Robert Lacoste, devint facultatif. Charles Laurent, âgé de soixante-sept ans, fut remplacé au secrétariat général par Alain Le Léap qui, jusque là, participait au journal *Force Ouvrière*, successeur de *Résistance Ouvrière* en décembre 1945. Le Léap devint ainsi l'un des principaux interlocuteurs de Maurice Thorez sur les traitements, le reclassement et le statut des fonctionnaires. En juillet 1946, la direction de l'UGFF refusa de suivre les fédérations des Finances et des Travaux publics, favorables à FO, qui souhaitaient la grève. Il y eut alors deux porte-parole des fonctionnaires : Le Léap et le bureau de l'UGFF, de plus en plus proches de la tendance Frachon à la CGT, et Pierre Neumeyer président le cartel des Services publics, en majorité pour Force Ouvrière. Ce cartel groupait les fonctionnaires de l'Etat, les Services publics et de Santé, les PTT, les Tabacs et Allumettes ainsi que les Travailleurs de l'Etat, ouvriers des arsenaux.

Après le départ des ministres communistes du gouvernement, en mai 1947, la tendance Force Ouvrière devint plus soucieuse des contraintes gouvernementales et s'opposa aux revendications répétitives de hausse des traitements alimentant l'inflation. Le 4 décembre, l'UGFF décida un arrêt de travail de 48 heures, sur proposition d'Adrien Lavergne et de la FEN, en soutien aux instituteurs de la

³ . Lefranc (Georges). *Les expériences syndicales en France de 1930 à 1950*, Aubier, 1950, p. 120.

région parisienne qui, d'ailleurs, décidèrent de reprendre le travail... Au cartel des Services publics, la grève avait été repoussée par les six fédérations FO⁴ et votée par celles de la tendance Frachon⁵.

Les divergences sur les questions corporatives et sur les moyens de faire aboutir les revendications étaient donc claires, sauf chez les enseignants. Alors que Neumeyer était fortement impliqué dans la tendance Force Ouvrière, Charles Laurent refusa de reconnaître la scission qui détruisait l'unité de l'ancienne FGF, maintenue contre vents et marées depuis 1909. Les clivages se firent en fonction des préférences de certains responsables, ou en suivant des logiques politico-administratives déjà anciennes, comme aux Finances. Si la fédération des Finances était tenue par la tendance FO, ses syndicats constitutifs étaient plus partagés : les syndicats du Trésor, de l'Enregistrement, des Douanes sédentaires ainsi que les cadres des Contributions directes⁶ se prononçant seuls pour cette option. Aux Douanes actives, une majorité relative vota pour rester à la CGT, le plus grand nombre acceptant de se conformer à la décision qui l'emporterait. En revanche, pour conserver son unité corporative et ses œuvres sociales, le syndicat des Contributions indirectes se retira dans une semi-autonomie, tout en restant à l'UGFF, et ne rejoignit la CGT officiellement qu'en 1949. Le syndicat du Cadastre choisit aussi l'autonomie, mais ne revint que bien plus tard à la CGT. Aux Travaux publics, les ingénieurs et les personnels administratifs suivirent Roger Lapeyre à Force Ouvrière, alors que les agents de travaux, dont les responsables étaient pourtant socialistes, se prononcèrent à 56% pour la CGT. A la Fédération de l'administration générale, les personnels des préfectures choisirent FO, à la Fédération Air-Guerre-Marine, les personnels administratifs optèrent pour FO tandis que les techniciens restaient à la CGT avec les ouvriers. La Fédération des Retraités, animée par l'instituteur Louis Boulanger, demeura indépendante et conserva des relations avec toutes les tendances. Les policiers avaient, dans leur majorité, retrouvé leur autonomie dès 1947. Chez les enseignants restés autonomes, quelques individualités, comme Pierre Galoni ou Maurice Mascrier, de l'enseignement technique, rejoignirent FO, alors que la majorité des centres d'apprentissage allait à la CGT. On sait que, jusqu'en 1954, une double appartenance fut admise entre la FEN et la CGT ou FO.

Aux PTT, les luttes de tendances avaient toujours été plus âpres que chez les autres fonctionnaires de l'Etat, puisque deux fédérations CGT et CGTU s'étaient affrontées avant la réunification de 1936. Après la signature du Pacte germano-soviétique en 1939, la tendance pacifiste « Syndicats » avait évincé les communistes sans ménagement. Deux fédérations clandestines virent ainsi le jour sous Vichy : l'une constituée définitivement à Toulon, sous la présidence de Saillant, par les anciens confédérés, Cougnenc, Mathé, Fronty et Moreau ; l'autre dirigée par l'ancien unitaire Emmanuel Fleury assisté de Léon Digat, ancien confédéré. La réunification ne fut jamais effective et les ex-unitaires prirent leur revanche à la Libération⁷. Un comité de gérance prit en main la fédération

⁴ . Fédérations des Finances, des Travaux publics et Transports, Air-Guerre-Marine, Services publics et Santé, Tabacs et Allumettes, ainsi que la FEN, qui allait changer de position.

⁵ . Fédérations de l'Economie nationale, de l'Administration générale, des PTT et des Travailleurs de l'Etat.

⁶ . Contrairement à Le Léop qui remplaça Jouhaux à la tête de la CGT en janvier 1948.

⁷ . Bergounioux (Alain). *Force Ouvrière*, Seuil, 1975, 254 p. et *Force Ouvrière*, PUF, 1982, 128 p.

et mit en place des syndicats uniques, comme dans l'ancienne fédération unitaire. Mathé, Cougnenc et Fronty furent emprisonnés et d'autres confédérés épurés sans preuve avérée de leur collaboration⁸. Au début d'août 1946, un comité national de grève réunit la plupart des opposants à la majorité fédérale, décidée à reprendre le travail. Contrairement à certains socialistes, comme Dominique Grimaldi et les amis de *Combat Syndical* qui voulaient rester à la CGT, les plus nombreux, avec Camille Mourguès, quittèrent la Fédération postale et créèrent un Comité d'Action syndicaliste en décembre 1946, transformé en Fédération Syndicaliste autonome des PTT en juillet 1947, dans la mouvance de FO. En novembre, les amis du journal *Combat Syndical* fondèrent une fédération indépendante se réclamant également de FO. Les deux tendances se réunirent, en avril 1948, dans la Fédération syndicaliste des Travailleurs des PTT-FO. La CGT conserva la majorité des postiers, surtout dans les services techniques, alors que les agents optaient pour Force Ouvrière.

A la Fédération des Services publics et de Santé, groupant à la fois les personnels communaux et hospitaliers, les communistes furent exclus en 1939 et constituèrent un syndicat illégal, mais les anciens cégétistes majoritaires maintinrent leur organisation professionnelle pendant toute la guerre, car les agents n'étaient pas tous considérés comme fonctionnaires. Les principaux dirigeants de cette fédération participèrent aux mouvements de résistance, ainsi Georges Bonnac mort en déportation, Raymond Bomal futur secrétaire général de la Fédération des Services publics et de Santé CGT puis FO, et Lucien Jayat qui présida la commission de reconstitution des organisations syndicales en 1945, en remplacement de Capocci démissionnaire. Ces anciens confédérés avaient pris contact, en 1943, avec les communistes de l'ancienne Fédération et refirent l'unité à la Libération. Mais les tendances ex-unitaire et Force Ouvrière s'opposèrent constamment jusqu'aux grèves de novembre et décembre 1947. Le maintien à la CGT fut voté par 11 voix contre 8 pour FO et 5 abstentions. Lucien Jayat opta pour la CGT, dont il devint secrétaire confédéral, et fut exclu de la SFIO. Les effectifs de la Fédération furent divisés à peu près à égalité, mais ils baissèrent considérablement après la scission, aussi bien à la CGT qu'à FO.

En 1939, la *Fédération des Employés* avait cessé toute collaboration avec ceux de la tendance unitaire qui n'avaient pas condamné le pacte germano-soviétique. Son secrétaire général, Oreste Capocci, était de tradition pacifiste mais n'appartenait plus à la tendance « Syndicats ». Pendant la guerre, la Fédération conserva une certaine activité, notamment dans les banques, mais refusa d'être intégrée dans l'organisation de la charte du travail. Oreste Capocci, Albert Gazier le secrétaire de la puissante chambre syndicale parisienne des Employés, Alfred Lemaire disparu pendant la Résistance, et Christian Pineau, secrétaire du syndicat des cadres et techniciens de la Banque avant la guerre, participèrent au Comité d'Etudes économiques et syndicales qui publia le Manifeste des Douze. Ce comité avait une existence semi légale et se réunit chez Christian Pineau puis au siège de la Fédération

⁸ . Un historique de la Fédération Postale, de Vichy à la scission, a été publié en feuilleton par *PTT syndicaliste-FO* de 1997 à 2000.

des Employés, chargée de publier son Bulletin ⁹. Des contacts avec les anciens unitaires eurent lieu en 1941 et 1942, notamment avec Marceau, alors que Pierre Delon, le secrétaire adjoint de la Fédération, organisait les FTP dans le Nord. Le 5 mai 1943, la CGT réunifiée désigna cinq représentants à l'Assemblée consultative d'Alger, dont Albert Gazier et Georges Buisson, ancien secrétaire général de la Fédération des Employés de 1920 à 1929, qui mourut en 1946.

Après la Libération, les luttes de tendances s'avivèrent entre les anciens unitaires de plus en plus nombreux et les anciens confédérés de la Fédération, dont le secrétaire général Capocci appartenait aux groupes FO, mais deux de ses principaux cadres de la nouvelle génération, Pineau et Gazier, étaient devenus ministres et députés socialistes. Face à Capocci, le secrétaire général adjoint, Pierre Delon, était un animateur important de l'ancienne CGTU, de la Résistance communiste et du Parti. Jusqu'au départ des ministres communistes du gouvernement, Capocci reprocha aux ex-unitaires d'entraver tous les mouvements de grève. Ses relations, comme membre du comité directeur de la SFIO, étaient complexes avec les ministres socialistes, et franchement conflictuelles avec le ministre du Travail communiste Ambroise Croizat. En novembre 1947, les unitaires, après avoir refusé la grève proposée par la Fédération des Employés en décembre 1946, réclamèrent une grève générale illimitée contre le plan Marshall. Pour marquer son indépendance à l'égard de la SFIO, Capocci démissionna du comité directeur en décembre 1947 et se prononça, comme Jouhaux, contre la scission. Il dû ensuite démissionner de la commission exécutive confédérale et ne fut pas élu au secrétariat de la CGT-FO. Le comité national de la Fédération des Employés et Cadres décida, à une faible majorité, d'adhérer à la CGT-FO mais une grande partie de la chambre syndicale parisienne, de même que les syndicats de Marseille et de Nice, choisirent la CGT. Capocci resta secrétaire général de la Fédération FO jusqu'en 1950, peu avant sa mort.

On le voit, les causes de la scission ont été assez comparables dans les quatre fédérations prises en compte. Mais le déroulement du processus fut d'autant plus précoce et violent que la tendance communiste était mieux implantée.

⁹. Rapport moral d'Oreste Capocci au congrès fédéral de 1946 et archives de la FEC-FO.

La reconstitution d'une CGT « continuée » (1948-1963) ?

La relève des générations fut souvent difficile, les contemporains de Jouhaux ayant choisi des lieutenants qui avaient trop bien réussi dans la politique ou l'administration. Le non cumul des mandats syndicaux et politiques, arme de guerre contre les communistes, fut aussi un handicap majeur pour les anciens confédérés. La génération de Bothereau ne put s'imposer rapidement, ou après quelques années, que grâce à sa participation à la Résistance, mais pas aux avant-postes de cette dernière, ainsi Bomal né en 1899, Sidro en 1906, Tribié en 1910 et Mourguès en 1912.

Au début de 1948, la confusion fut grande chez *les fonctionnaires de l'Etat*, chacun campait rue de Solferino pour occuper les locaux et *La Tribune* ne paraissait plus depuis le mois d'octobre précédent. En fin de compte, les partisans de FO, rejoints par les postiers, durent s'installer dans un vieil hôtel particulier, 78 rue de l'Université. Certains syndicats avaient conservé leur trésorerie et n'eurent pas à demander l'aide de la confédération. Un premier numéro de la *Nouvelle Tribune des Fonctionnaires*, organe d'un comité interfédéral des Fonctionnaires, parut en mars. En effet, une fédération générale ne fut pas reconstituée à partir des fédérations amputées de syndicats importants et totalement désorganisées. Puis un Comité interfédéral tenta de coordonner les fonctionnaires de l'Etat et la Fédération syndicaliste des PTT, relevant du même statut. Son secrétaire général était Pierre Neumeyer, avec pour adjoint le postier Camille Mourguès et pour trésorier Pierre Tribié, socialiste, résistant et secrétaire de la Fédération des Finances. Le journal du Comité s'intitulait *La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires, Postiers et Retraités FO*, avec comme rédacteur en chef Roger Lapeyre, le secrétaire général de la Fédération des Travaux publics et Transports. D'une certaine manière, les postiers comblaient en partie le vide laissé par les enseignants, mais ce comité interfédéral ne dura pas cinq ans et la Fédération syndicaliste reprit sa traditionnelle indépendance corporative, après les grèves d'août 1953.

Une Fédération générale des Fonctionnaires fut alors reconstituée à l'image de ce qu'elle était avant la Guerre. Un congrès devait se réunir tous les deux ans, mais les syndicats et fédérations conservaient une grande autonomie. Pierre Neumeyer en fut le président jusqu'à sa mort en 1960. Son secrétaire général était Pierre Tribié, assisté d'Henri Lubin, secrétaire général adjoint jusqu'en 1977, et de René Auzanneau, le secrétaire général du syndicat des préfetures, secrétaire administratif du précédent comité interfédéral et secrétaire général de la FGF en 1955, avant sa mort prématurée. Tribié reprit alors le secrétariat général jusqu'en 1973. A la demande de Bothereau, il remplaça Neumeyer âgé de 76 ans comme trésorier confédéral, de 1954 à 1977. Comme Neumeyer, il était déchargé des opérations matérielles par un comptable et partageait son temps entre la FGF rue de l'Université et l'avenue du Maine.

La Fédération des Finances était la mieux organisée autour du puissant syndicat du Trésor et du syndicat des services administratifs des Douanes, avec des sections dans les départements, mais elle ne se réunissait pas en congrès fédéral. La Fédération de l'Administration générale était composée de syndicats disparates comme les personnels de préfecture, de l'administration pénitentiaire, de la justice ou du travail, et absorba la petite Fédération de l'Economie nationale, en 1953. La Fédération des Travaux publics et des Transports était implantée dans environ un département sur deux, parmi les ingénieurs et les personnels de bureau, et ne figurait à la FGF que pour la branche des administrations publiques. De même, l'ancienne fédération Air-Guerre-Marine, devenue Fédération de la Défense nationale, n'adhérait à la FGF que pour ses personnels fonctionnaires et non pour les ouvriers de l'Etat. Une Fédération de l'Education nationale regroupait surtout les enseignants des centres d'apprentissage et quelques instituteurs, dont le vieux militant anarcho-syndicaliste Roger Hagnauer, secrétaire général adjoint à ses débuts. En 1955, cette fédération était implantée dans 25 départements. Enfin, venaient les deux petites fédérations des Administrations centrales, et de la Police créée en 1954. Au congrès de la FGF, les syndicats étaient directement représentés, de même que les sections départementales, traditionnellement faibles, puis les fédérations prirent un peu de poids et disposèrent de représentants au bureau. Jusqu'aux années soixante-dix, le secrétariat ne disposait que de trois permanents.

Aux élections des premières commissions administratives paritaires, en 1953-54, la FGF-FO et l'UGFF-CGT firent jeu égal, avec 20% des voix, 15% à la CFTC et 28% à la FEN mais, dans les années soixante, FO vint en second rang des confédérations. En revanche, aux Finances, aux Travaux publics, agents de travaux et ouvriers non compris, aux Armées et à l'Intérieur, police non comprise, Force Ouvrière arrivait en tête.

Dans les années cinquante, l'essentiel des activités syndicales des fonctionnaires consistait à gérer l'application de la nouvelle grille indiciaire et la mise en place du statut, dont la tendance FO n'avait pas été l'initiatrice. Les relations de la FGF-FO, aussi bien au niveau des ministères que de la Fonction publique, relevaient d'une certaine « collaboration » au sens donné avant la guerre par la CGT de Léon Jouhaux. Les liens tissés pendant la Résistance entre syndicalistes, hommes politiques et certains hauts fonctionnaires aboutissaient, en effet, à des arrangements officieux, en marge des organes de concertation qui avaient peu d'influence réelle. Ainsi, le secrétaire général de la FGF n'était-il que suppléant au Conseil supérieur de la Fonction publique, laissant à ses fédérations constitutives le soin de défendre leurs propres intérêts. En 1959, Michel Debré prit acte du peu d'impact de ces instances, qui n'avaient jamais été acceptées par la haute fonction publique, et limita encore leurs compétences.

La Fédération Syndicaliste des Travailleurs des PTT avait quitté le comité interfédéral des fonctionnaires en 1953, car Camille Mourguès souhaitait que son administration devienne une régie coopérative, dans l'esprit des idées développées avant la Guerre par le mouvement coopératif et reprises chez les confédérés. Les nationalisations étaient considérées comme des étatisations, alors que

le service public des PTT devait être soustrait à la tutelle néfaste des Finances. Les PTT seraient dotés d'un budget propre, et non d'un simple budget annexe, géré dans le souci du Bien commun par l'association des producteurs et des consommateurs usagers, qui seraient donc responsables de la fixation des salaires et des prix. La participation à la gestion était envisagée au sein de petites entités de travail. La régie coopérative, à laquelle seraient transférées toutes les attributions du ministère des PTT, aurait pour actionnaires ordinaires des personnes de droit public tels que l'Etat, les départements et les communes, des collectivités publiques comme les chambres de commerce et d'agriculture, des groupements de consommateurs, ainsi que pour actionnaires d'apport les corps représentatifs de ses usagers et de la totalité de ses propres employés. Le conseil d'administration, comprenant neuf représentants des personnes de droit public, neuf mandataires des usagers et neuf du personnel, nommait, suspendait et révoquait les agents et employés, déterminait leurs attributions et fixait leurs salaires. Le rôle des organisations syndicales restait de défendre les intérêts des « travailleurs associés »¹⁰. On retrouvait ainsi les principes du tripartisme développés au lendemain de la Première Guerre mondiale dans le Conseil Economique du Travail et jamais abandonnés par la CGT de Léon Jouhaux. Ce projet ne fut définitivement abandonné que dans les années soixante-dix¹¹.

En attendant des jours meilleurs, la Fédération syndicaliste était organisée en six secrétariats professionnels nationaux : cadres administratifs et techniques, receveurs et chefs de centre, cadres des services d'exécution, agents, employés dont les facteurs, et services techniques, c'est-à-dire ouvriers et techniciens. Il existait, par ailleurs, une vingtaine de secrétariats nationaux. Camille Mourguès resta secrétaire général jusqu'en 1960, avant de devenir secrétaire confédéral de 1960 à 1975, et René Viaud lui succéda jusqu'en 1969. Aux élections paritaires des PTT, FO était en seconde position après la CGT et atteignit son maximum en 1959, avec 32% des voix contre 36%. Les résultats de FO étaient meilleurs en sièges, dans la mesure où elle était bien représentée dans les catégories supérieures, les moins nombreuses. La Fédération Syndicaliste était influente dans l'administration des PTT grâce à ses liens avec la hiérarchie, notamment socialiste et franc-maçonne. Elle bénéficia ainsi de facilités pour obtenir des mises à disposition de permanents, qui représentaient plus du tiers des secrétaires d'unions départementales. Des militants proches de la Fédération animaient également la Mutuelle des PTT et la Fédération de Vacances. Le nombre de cartes vendues par la Fédération Syndicaliste serait passé de 26.500 en 1950 à 55.000 en 1965¹². Elle venait alors, dans la confédération, après la Fédération des Services publics et de Santé ainsi que l'ensemble de la Fédération générale des Fonctionnaires, et avant la Fédération des Employés.

La Fédération des Services publics et de Santé resta composée de ses deux branches et fut ainsi la première des fédérations de FO en effectifs. Elle était cependant loin d'atteindre les 100.000

¹⁰ . « La régie coopérative ». *Bulletin du militant syndicaliste*, Fédération syndicaliste des PTT-FO, 1^{er} tr. 1959, 22 p.

¹¹ . Siwek-Pouydesseau (Jeanne). *Les syndicats des grands services publics et l'Europe*, L'Harmattan, 1993, p. 163.

¹² . Bergounioux (Alain). *Force Ouvrière*, Seuil, 1975, p. 217.

adhérents. Jusqu'aux années soixante, la branche des Services publics était surtout implantée dans les services techniques communaux et des villes comme Marseille, Bordeaux, Lille ou Toulouse. L'exercice du droit syndical était, en effet, plus facile dans les grandes municipalités, en particulier de gauche, et plus spécialement socialistes pour FO. Aux premières élections du personnel communal, en 1957, FO devançait de peu la CGT, avec 38% des voix, puis elle baissa à 31% en 1965. La branche Santé était surtout développée parmi les personnels techniques du secteur public, plutôt que parmi les personnels soignants très féminisés. Aux premières élections professionnelles du personnel hospitalier, en 1963, FO venait en second rang après la CGT. Pendant longtemps, il n'y a pas eu un système reconnu de mises à disposition avec traitement pour les permanents, comme dans la fonction publique de l'Etat, mais il existait des arrangements locaux. Toutefois, la Fédération devait souvent payer ses permanents nationaux et, de même, les décharges de service et autorisations d'absence étaient aléatoires.

La grande affaire de la Fédération des Services publics et de Santé fut l'obtention de statuts comparables à celui des fonctionnaires de l'Etat voté en 1946. Les personnels communaux bénéficièrent d'un statut beaucoup moins complet en 1952, les sapeurs-pompiers en 1953, les agents des offices d'HLM en 1954 et les personnels hospitaliers en 1956. Les agents étaient titularisés dans un emploi, non dans un grade comme les fonctionnaires de l'Etat, et pouvaient donc être licenciés. Les deux premiers secrétaires généraux de la Fédération, Raymond Bomal jusqu'en 1957 et Jacques Bonnore jusqu'en 1973, étaient des employés de mairie. Fernand Merma, ancien responsable de la branche Santé avant la Guerre, resta secrétaire adjoint puis conseiller technique jusqu'en 1963. Le secrétariat fut assuré par Charles Bossis pour les services publics jusqu'en 1962, René Herbillon et Adolphe Gisselaire pour les services de Santé jusqu'en 1967.

La Fédération des Employés et Cadres déménagea, en 1948, de la rue Lafayette dans trois pièces rue du Mont Thabor, en emportant les archives. Elle garda à sa tête Oreste Capocci jusqu'en 1950 et continua à publier *l'Echo des Employés*. Les adhérents de la FEC-FO furent de l'ordre de 50 à 55.000 dans les années cinquante et descendirent à 48.000 dans les années soixante. La syndicalisation était particulièrement faible dans la région parisienne et parmi les femmes. La Fédération n'avait plus que trois permanents à Paris, au début des années soixante, alors qu'ils étaient neuf après la scission. Elle était composée de neuf sections : Organismes sociaux dont la Sécurité sociale, les mutuelles et autres organismes, Crédit, Commerce non alimentaire, Assurances, Mutualité et Crédit agricole, Professions libérales, Personnel sédentaire des compagnies de navigation, Presse et Jeux. Le nouveau secrétaire général de 1950 à 1965, Adolphe Sidro, maintint l'unité de cet ensemble hétérogène, face à de fortes personnalités comme Georges Charréron, secrétaire fédéral du Crédit de 1946 à 1968, ou Pierre Dercourt, à la tête des Organismes sociaux de 1946 à 1977. En effet, dès 1952, Charréron demandait que chaque branche constitue une fédération indépendante au sein d'un cartel, à l'image des fonctionnaires, qui allaient abandonner la formule l'année suivante. La négociation de conventions collectives propres à chaque secteur ne pouvait que renforcer leur particularisme, car seules des

conférences nationales permettaient de discuter des problèmes professionnels. L'unité de la Fédération fut finalement confortée par la création d'un certain nombre d'organismes communs à l'ensemble des salariés, ainsi l'Union nationale des régimes de retraites (UNIRS) en 1957, l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) en 1962, ou l'assurance complémentaire de chômage avec l'Union nationale pour l'Emploi dans le commerce et l'industrie (UNEDIC) en 1958.

La Fédération des Employés, grâce à ses compétences en matière d'organisations sociales, fut d'une grande utilité pour la Confédération dans la mise au point et la gestion de ces institutions, dont les agents augmentaient d'ailleurs le vivier de syndiqués potentiels. Ainsi Marc Blondel, venu de l'UNEDIC, fut responsable de la section des Organismes sociaux divers de 1964 à 1974, avant de devenir secrétaire général de la FEC de 1974 à 1980. Les deux sections les plus importantes de la Fédération étaient celles du Crédit et des Organismes sociaux, représentant plus de la moitié des adhérents. L'absence d'intérêts communs réellement fédératifs demeura cependant endémique, alors que la CFTC puis la CFDT et la CGT, connaissant les mêmes problèmes, acceptaient que leurs fédérations se subdivisent.

En conclusion, les cols blancs et la confédération

La grève d'août 1953 a bien éclairé le rapport des forces syndicales internes et externes à la confédération. Initié par les syndicats FO des PTT de Bordeaux, le mouvement se propagea rapidement dans les trois fédérations postales, puis parmi les autres services publics, malgré bien des réticences fédérales et confédérales à FO. Le rejet de l'unité d'action, souvent pratiquée sur le terrain, fut le « fil rouge » des principaux dirigeants de FO, refusant de transiger sur toute forme de contact avec la CGT. A l'occasion de ce mouvement, beaucoup regrettèrent le manque de plate-forme revendicative commune dans les services publics Force Ouvrière, le Cartel des services publics ayant été mis en sommeil, selon les vœux plus ou moins avoués des responsables confédéraux. En effet, étant donnée la prééminence de l'ensemble des fonctionnaires, tout cartel de ce genre ne pouvait que constituer un état dans l'Etat confédéral ou une sorte de confédération bis.

Chez les employés, Pierre Dercourt, des Organismes sociaux, jugeait qu'il aurait été plus efficace d'engager toutes les fédérations dans une grève de 48 heures et Adolphe Sidro, le secrétaire général de la fédération, s'était déjà déclaré favorable à des actions communes à la base avec les cégétistes. Pour sa défense, Bothereau expliqua, au congrès de 1954, que l'autonomie des fédérations avait été respectée et que les vagues lancées successivement correspondaient à une juxtaposition de grèves fédérales et non à un mouvement confédéral, d'autant qu'il paraissait irréaliste de décréter une grève générale illimitée en plein mois d'août. Lorsque Force ouvrière et la CFTC furent menacées d'être débordées par la CGT, l'arrêt du mouvement fut décidé. La centrale agit alors pour mettre en contact les fédérations avec leurs ministres-employeurs respectifs, Bothereau estimant que le gouvernement avait reculé puisque les décrets-lois avaient été vidés de leur contenu.

Le manque d'unité confédérale, de même que l'hostilité à l'égard d'un cartel des services publics, furent à nouveau dénoncés en 1956 par Roger Lapeyre, le secrétaire général de la fédération des Travaux publics. Il reprochait à Bothereau de n'avoir rien compris aux problèmes de la Fédération générale des Fonctionnaires qui, pour faire aboutir certaines questions corporatives, avait besoin d'une unité d'action, y compris avec la CGT. Il concluait que ces syndicats ne voulaient pas être considérés comme mineurs et être tenus en tutelle, faisant bien apparaître les contradictions de la situation : chaque fédération voulait être indépendante et, en même temps, soutenue par la confédération. Par ailleurs, les fonctionnaires étaient en butte aux critiques virulentes de certains militants car, organisés en syndicats nationaux, ils ne payaient pas toujours leur demi-timbre aux unions départementales dont ils se sentaient localement peu solidaires, et conservaient les traditions de la vieille Fédération des Fonctionnaires restée autonome de 1920 à 1927.

Finalement, après l'éviction de Lafond et Le Bourre, auxquels s'étaient opposés notamment Lapeyre, Sidro et Dercourt, deux stratégies apparaissaient clairement parmi les fonctionnaires et employés : d'une part les postiers, avec leur porte parole Jean Rouzier, soutenaient fermement l'équipe dirigeante dans son refus de toute unité d'action avec la CGT, d'autre part les fonctionnaires et beaucoup d'employés qui, au contraire, réclamaient des actions communes à la base pour faire aboutir leurs revendications. Le rapport des forces professionnelles et surtout l'histoire des vingt années précédentes peuvent l'expliquer : les antagonismes avec les communistes avaient été particulièrement violents chez les postiers, alors qu'ils avaient été beaucoup plus modérés chez les autres fonctionnaires ou employés. Ainsi, le principal syndicat CGT des Travaux publics avait des responsables socialistes et, à la Fédération des Finances CGT, le syndicat des Contributions indirectes n'avait jamais été entièrement tenu par les communistes. On comprend mieux l'intervention acerbe d'Henri Lubin, des Finances, au congrès de 1963, affirmant, sous les applaudissements, que la confédération était « sans but précis, sans doctrine définie, sans idéal et sans foi » et apparaissait comme un « appendice du pouvoir ». Mais ces récriminations n'empêchaient pas que le rapport moral soit régulièrement voté à une très forte majorité, y compris par les fonctionnaires et employés.